

**Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
du mardi 3 octobre 2023 à 18 h**

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

10.01 Ouverture

CA Direction des services administratifs et du greffe

Ouverture de la séance

10.02 Ordre du jour

CA Direction des services administratifs et du greffe

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

30 – Administration et finances

30.01 Budget - Budget de fonctionnement / PTI

CA Direction des services administratifs et du greffe - 1237960010

Présentation du programme décennal d'immobilisations pour (PDI) 2024-2033 et approbation de la liste des projets le constituant en séance extraordinaire du conseil d'arrondissement le 3 octobre 2023. Transmission au comité exécutif de la Ville.

30.02 Budget - Budget de fonctionnement / PTI

CA Direction des services administratifs et du greffe - 1237960011

Présentation des prévisions budgétaires pour l'année financière 2024 de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles à une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement le 3 octobre 2023. Transmission au comité exécutif de la Ville.

70 – Autres sujets

70.01 Levée de la séance

CA Direction des services administratifs et du greffe

Levée de la séance

Nombre d'articles de niveau décisionnel CA : 6
Nombre d'articles de niveau décisionnel CE : 0
Nombre d'articles de niveau décisionnel CM : 0
Nombre d'articles de niveau décisionnel CG : 0



Dossier # : 1237960010

Unité administrative responsable :	Arrondissement Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles , Direction des services administratifs et du greffe , Division des ressources financières et matérielles
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Présentation du programme décennal d'immobilisations (PDI) pour 2024-2033 et approbation de la liste des projets le constituant en séance extraordinaire du conseil d'arrondissement le 3 octobre 2023. Transmission au comité exécutif de la Ville.

Présentation du programme décennal d'immobilisations (PDI) pour les années 2024 à 2033 et approbation de la liste des projets le constituant en séance extraordinaire du conseil d'arrondissement le 3 octobre 2023.
Transmission au Comité exécutif de la Ville.

Signé par Luc CASTONGUAY **Le** 2023-09-27 17:57

Signataire : Luc CASTONGUAY

Directeur
Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles , Direction du développement du
territoire et études techniques

IDENTIFICATION

Dossier # :1237960010

Unité administrative responsable :	Arrondissement Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles , Direction des services administratifs et du greffe , Division des ressources financières et matérielles
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Présentation du programme décennal d'immobilisations (PDI) pour 2024-2033 et approbation de la liste des projets le constituant en séance extraordinaire du conseil d'arrondissement le 3 octobre 2023. Transmission au comité exécutif de la Ville.

CONTENU**CONTEXTE**

En vertu des pouvoirs qui lui sont conférés, le conseil d'arrondissement doit présenter le programme décennal d'immobilisations (PDI) pour les années 2024 à 2033 de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles et les projets le constituant. Il devra également être transmis au Comité exécutif de la Ville

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**DESCRIPTION**

La planification pour les dix années soit de 2024 à 2033, est dédiée à la protection des actifs et à des projets de développement. Les montants qui y sont indiqués sont les dépenses nettes de l'arrondissement pour les dix années.

Il est important de noter que nous présentons les projets prévus pour les années 2024 à 2033. Certains projets ont des sources de financement autres ou en plus du PDI (Programme décennal d'immobilisations) de l'arrondissement, par exemple, des reports du PDI des années précédentes, un financement au comptant, un financement d'un programme corporatif, ou autre

JUSTIFICATION

L'adoption de la planification des projets d'investissements est requise afin de faire les demandes appropriées de règlements d'emprunt auprès du Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation pour le financement ceux-ci et permettre la réalisation des travaux en 2023 et/ou au courant des années subséquentes.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

La programmation 2024-2033 globale comprend des investissements de l'ordre de 127 300 000 \$, alors que pour l'année 2024 les investissements de l'ordre de 12 730 000 \$.

La répartition détaillée par programme est proposée en pièce jointe.

MONTRÉAL 2030

Ce dossier ne s'applique pas à Montréal 2030, aux engagements en changements climatiques et aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle alors qu'il est rédigé dans le but de déposer des documents administratifs au CA de l'arrondissement.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

L'adoption du Programme décennal d'immobilisations 2024-2033 permettra la réalisation de projets dédiés au maintien de nos infrastructures, bâtiments, parcs et équipements, ainsi qu'à l'amélioration de la qualité des services offerts aux citoyens

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Le Programme décennal d'immobilisations 2024-2033 sera diffusé sur le site Internet de l'arrondissement, à la suite de l'adoption par le conseil d'arrondissement

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

Loi sur les cités et villes, article 105.4, sanctionnée le 15 juin 2006 et l'article 130 de la Charte de la Ville de Montréal.

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Roselynn MYRTIL
chef(fe) de division - ressources financières
matérielles et informationnelles (arrond.)

ENDOSSÉ PAR

Benoît PELLAND
Directeur

Le : 2023-09-21



Dossier # : 1237960011

Unité administrative responsable :	Arrondissement Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles , Direction des services administratifs et du greffe , Division des ressources financières et matérielles
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Présentation des prévisions budgétaires pour l'année financière 2024 de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux- Trembles à une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement le 3 octobre 2023. Transmission au comité exécutif de la Ville.

IL EST RECOMMANDÉ:

De dresser et transmettre au Comité exécutif de la Ville, les prévisions budgétaires pour l'année 2024 de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.

Signé par Luc CASTONGUAY **Le** 2023-09-27 17:57

Signataire : Luc CASTONGUAY

Directeur
Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles , Direction du développement du
territoire et études techniques

IDENTIFICATION**Dossier # :1237960011**

Unité administrative responsable :	Arrondissement Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles , Direction des services administratifs et du greffe , Division des ressources financières et matérielles
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Présentation des prévisions budgétaires pour l'année financière 2024 de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles à une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement le 3 octobre 2023. Transmission au comité exécutif de la Ville.

CONTENU**CONTEXTE**

En vertu des pouvoirs qui lui sont conférés, le conseil d'arrondissement doit présenter les prévisions budgétaires pour l'année financière 2024 de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles.

L'arrondissement a reçu du Service des finances de la Ville de Montréal sa dotation pour l'exercice financier 2024.

Les principaux éléments mis en place par la Ville pour constituer le budget 2024 sont :

Ajustement budgétaire

- Indexation de 2,0% des transferts centraux;
- Bonification des transferts centraux.

Indexation des coûts à financer

- Main d'oeuvre;
- Facturation immobilière;
- Marquage et signalisation;
- Réparation des nids-de-poule
- Services techniques et du soutien logistique aux installations

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**DESCRIPTION**

La présentation des prévisions budgétaires pour l'année financière 2024 de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles aura lieu lors d'une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement le 03 octobre 2023 . Celles-ci seront transmises au Comité exécutif

de la Ville par la suite.

JUSTIFICATION

ASPECT(S) FINANCIER(S)

L'arrondissement a reçu une dotation de la Ville centre pour ses dépenses nettes de fonctionnement de 53 725 300 \$ à laquelle s'ajoute des revenus de taxation et d'autres sources locales 14 795 200 \$.

L'écart entre le financement disponible et le budget établi à 69 447 700 \$ pour l'année 2024 a été comblé par une affectation de surplus de 927 200 \$.

Cela permettra à l'arrondissement de rencontrer ses obligations en 2024 et de maintenir son niveau de service à la population.

MONTRÉAL 2030

Ce dossier ne s'applique pas à Montréal 2030, aux engagements en changements climatiques et aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle alors qu'il est rédigé dans le but de déposer des documents administratifs au CA de l'arrondissement.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

Articles 143.1 et suivants de la Charte de la Ville de Montréal, sanctionnée le 15 juin 2006 et de l'article 130 de la Charte de la Ville de Montréal.

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Roselynn MYRTIL
chef(fe) de division - ressources financières
matérielles et informationnelles (arrond.)

ENDOSSÉ PAR

Benôit PELLAND
Directeur

Le : 2023-09-21